

---

Débat  
d'Orientation  
Bugétaire

**2017**

---



# SOMMAIRE

---

<b>1. CONTEXTE GÉNÉRAL</b>	5
<b>1.1 /// La situation internationale et nationale</b>	
<b>1.2 /// Incidence du projet de loi de finances 2017</b>	
<hr/>	
<b>2. RÉSULTAT 2016</b>	9
<b>2.1 /// Des dépenses de fonctionnement maîtrisées</b>	
<b>2.2 /// Des recettes de fonctionnement à la baisse</b>	
<b>2.3 /// Les dépenses d'investissement</b>	
<b>2.4 /// Les recettes d'investissement</b>	
<hr/>	
<b>3. BUDGET PRINCIPAL 2016</b>	13
<b>3.1/// Fonctionnement</b>	
<b>3.2/// Investissement</b>	
<hr/>	
<b>4. BUDGETS ANNEXES</b>	17
<hr/>	





# 1. CONTEXTE GÉNÉRAL

En application de l'article L2312-I du code général des collectivités locales (CGCT), la présentation des orientations budgétaires de la commune doit intervenir dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget.

Ce débat constitue une étape incontournable du cycle budgétaire de la commune.

Le présent rapport, destiné à servir de base au débat d'orientation budgétaire, doit permettre de :

- **Donner** les principaux éléments du contexte économique, financier et législatif au plan national et international ;
- **Faire un point rétrospectif** sur la situation financière de la collectivité de l'année écoulée ;
- **Définir** le cadrage budgétaire et les conditions d'équilibre envisagées pour la construction du budget primitif 2017.

## 1.1 /// La situation internationale et nationale

### Le contexte international

Selon les dernières perspectives économiques de l'OCDE, la faible progression des échanges et les distorsions du système financier accentuent la lenteur de la croissance économique mondiale.

Dans son rapport du 21 septembre dernier l'OCDE alerte sur « la croissance molle » dans laquelle le monde est pris au piège, du fait notamment du ralentissement des échanges internationaux.

Selon les prévisions de l'OCDE, la croissance de l'économie mondiale sera de 2,9% cette année et de 3,2 % en 2017.

La croissance des économies avancées sera modérée. Aux États-Unis, où la forte progression de la consommation et de l'emploi est neutralisée par l'atonie de l'investissement, la croissance s'établira, d'après les estimations, à 1,4% cette année et à 2,1% en 2017. Ces prévisions ne mesurent pas les conséquences de l'élection de Donald TRUMP, à la présidence des États-Unis, dont la politique protectionniste pourrait avoir un impact sur les marchés financiers mondiaux et le commerce extérieur mondial.

Du côté des pays émergents, la Chine devrait continuer à faire face à des difficultés à mesure qu'elle rééquilibre son économie. La croissance chinoise devrait atteindre 6,5 % en 2016 et 6.2 % en 2017. L'Inde poursuivra sa forte croissance avec 7,4 % en 2016 et 7,5 % en 2017. Malgré quelques améliorations, l'économie du Brésil continuera de s'enfoncer dans une profonde dépression, régressant de 3,3 % cette année et de 0,3 % de plus en 2017.

Source OCDE- septembre 2016

## **Le contexte national**

### **• Une croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) en légère hausse**

En matière de croissance, le gouvernement a maintenu son hypothèse de croissance du PIB de +1,5 % en 2016 et en 2017. C'est au-dessus de la prévision effectuée par l'INSEE qui, dans sa note de conjoncture du mois d'octobre table sur une croissance de + 1,3 % en 2016. Pour mémoire, elle était de 1,2 % en 2015.

La croissance française est soutenue par un ensemble de facteurs externes (baisse du prix du pétrole, faiblesse de l'inflation, la hausse du pouvoir d'achat des ménages) et de facteurs communs à la zone euro (la politique monétaire de la BCE et des taux d'intérêts).

### **• Un taux de chômage en léger recul (taux de chômage au sens du Bureau International du Travail)**

Pour ce qui concerne les données relatives au chômage, le graphique permet de constater la très forte hausse du chômage depuis 2008, et malgré une légère diminution entre 2010 et 2011, une très forte progression à nouveau depuis le milieu de l'année 2011.

Au deuxième trimestre 2016, le taux de chômage s'est établi à 9,9% de la population active française en recul de 0,5 point sur un an. Fin 2016, le taux de chômage baisserait de nouveau pour s'établir à 9,8%, contre 10,2% un an plus tôt.

### **• Une inflation d'ensemble qui reste faible**

Dans son projet de la loi de finances pour 2017, le gouvernement prévoit une inflation légèrement supérieure à son niveau 2016 (+0,1%) et à son niveau 2015 (0,0%) mais toujours sous la barre des 1%, puisque le taux d'inflation prévisionnel pour 2017 a été fixé à 0,8%.

### **• Un déficit public et un endettement public qui poussent l'État à continuer la maîtrise des dépenses**

Lors de la présentation du projet de loi de finances, le gouvernement a maintenu son objectif de ramener le déficit public à 2,7% du P.I.B. en 2017, contre 3,3 % en 2016.

### **En résumé**

- Une économie mondiale fragilisée par le ralentissement de la croissance des pays émergents ;
- Une zone Euro qui peine à retrouver les rythmes de croissance d'avant 2007-2008 ;
- Une économie française avec un taux de croissance du PIB : + 1,5 % et une Inflation modérée : + 0,8 % et un objectif de réductif du déficit public maintenu.

## **1.2 /// Incidence du projet de loi de finances 2017**

D'un point de vue national, le projet de loi de finances pour 2017 s'inscrit dans un contexte financier et économique toujours difficile et les collectivités territoriales vont devoir poursuivre leur contribution au redressement des finances publiques.

L'enchaînement des réformes, la pression constante de l'État sur la richesse des collectivités, les regroupements d'intercommunalité imaginés parfois aux forceps, le manque de clarté et de lisibilité dans les évolutions législatives et réglementaires sont le quotidien de toutes les collectivités françaises.

Malgré tout, c'est dans un tel contexte que les communes doivent poursuivre leur mission auprès des administrés dont les besoins et les attentes ne cessent de s'accroître. Comme depuis de nombreuses années, en 2017, l'effet de ciseaux entre les recettes et les dépenses de fonctionnement poursuivra son accentuation et l'autofinancement des collectivités locales connaîtra un nouveau repli avec notamment la poursuite de la baisse des dotations de l'Etat et le renforcement des péréquations.

Cette forte baisse des concours financiers de l'État est assortie d'une refonte de la DGF à venir dont les contours sont totalement inconnus.

Cette réforme incertaine cumulée à la réorganisation des collectivités locales (fusions, évolution des périmètres et compétences des EPCI...) pourrait avoir de lourdes conséquences sur les recettes et les équilibres financiers à venir.

Dans le même temps, les charges imposées par l'État augmentent : cotisations retraite, mesures catégorielles, intégration des cartes nationales d'identité pour les communes dotées d'un DR (dispositif de recueil).

Les ressources en fonctionnement des collectivités seront ainsi durablement placées sous contraintes dans les années à venir.







## 2. RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016

Le résultat global de l'exercice constaté sur le budget principal 2016 est positif de 745.736,17€. Ce résultat est stable par rapport à celui de 2015 puisqu'il progresse de 0,7 % soit de 4.955 €. Notre fonds de roulement reste donc au même niveau que celui de l'an passé et ce malgré un contexte de plus en plus contraint avec la baisse des participations de l'Etat et des charges de centralités en progression liées au statut de la ville de Gaillac en tant que ville «moteur» du territoire.

### 2.1 /// Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Les dépenses réelles de fonctionnement se montent à 13,6 M€ en 2016 contre 13,9 M€ en 2015. Cette diminution (2%) résulte essentiellement de la diminution de la participation au CCAS suite au transfert de trois agents du CCAS sur la ville et de la réduction du versement réalisé du budget principal sur le budget annexe «transport» (les dépenses de la navette étant désormais affectées sur ce budget annexe spécifique).

Enfin, il convient de souligner que le poids des intérêts de la dette se réduit également sur notre budget puisqu'il passe de 445 K€ en 2015 à 400 K€. Nous poursuivons donc notre engagement de ne pas augmenter la dette de la ville.

Par ailleurs, il convient de rappeler que la Ville de GAILLAC est une des communes les moins endettées de la Région. La dette par habitant est passée de 1.068 € en 2012 à 948 € en 2015 en 4 ans.

#### L'évolution des dépenses de fonctionnement

	2012	2013	2014	2015	2016	Évolution 16/15	Moyenne annuelle 16/12
0.11 - charges à caractère général	3 072 485	3 372 470	3 463 573	3 519 310	3 118 925	-11,38%	0,38%
0.12 - charges de personnel	6 927 071	7 083 604	7 490 613	7 746 064	7 999 842	3,28%	3,67%
65 - autres charges de gestion	1 974 699	2 038 719	2 078 648	2 065 661	1 970 797	-4,59%	-0,05%
014 - Atténuation de produits	3 294	0	6 781	6 506	10 170	56,32%	32,56%
66 - charges financières	524 697	510 538	479 880	461 235	412 206	-10,63%	-5,85%
67 - charges exceptionnelles (réelles)	108 618	115 274	101 069	108 346	107 047	-1,20%	-0,36%
<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCT.</b>	<b>12 610 863</b>	<b>13 120 605</b>	<b>13 620 564</b>	<b>13 907 123</b>	<b>13 618 987</b>	-2,07%	1,94%
Déduire travaux en régie (C/722)	420 350	403 327	379 310	400 691	404 773	1,02%	-0,94%
<b>Total DRF hors travaux régie</b>	<b>12 190 514</b>	<b>12 717 278</b>	<b>13 241 254</b>	<b>13 506 432</b>	<b>13 214 214</b>	-2,16%	2,04%
Intérêts de la dette (C/66111 + C/66112))	511 549	503 349	468 869	445 983	400 958	-10,10%	-5,91%
<b>DRF hors intérêts dette</b>	<b>11 678 965</b>	<b>12 213 929</b>	<b>12 772 385</b>	<b>13 060 448</b>	<b>12 813 256</b>	-1,89%	2,34%

## 2.2 /// Des recettes de fonctionnement à la baisse

Si l'on peut se satisfaire de la maîtrise des dépenses de fonctionnement, on ne peut que s'inquiéter de la baisse des recettes. En effet, ces dernières diminuent de plus de 3% soit de près de 500 K€. Cette tendance doit nous amener à faire preuve de rationalité dans nos choix politiques à venir et poursuivre nos efforts en termes de gestion.

La politique de l'état, notamment par la poursuite de la réduction de la Dotation Globale de Fonctionnement aux collectivités locales impacte très fortement nos financements puisque cette seule ligne budgétaire chute largement de 231 K€ entre 2015 et 2016.

### L'évolution des recettes de fonctionnement

	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	Évolution 16/15	Moyenne annuelle 16/12
70 - vente de produits	254 016	281 818	283 692	255 176	298 330	16,91%	4,10%
73 - impôts et taxes	10 583 604	11 335 932	11 623 608	11 779 756	11 491 229	-2,45%	2,08%
<i>dont contributions directes (C/7311)</i>	<i>6 420 078</i>	<i>6 756 362</i>	<i>6 919 328</i>	<i>7 070 787</i>	<i>7 094 221</i>	0,33%	2,53%
<i>dont autres produits fiscaux</i>	<i>4 163 526</i>	<i>4 579 570</i>	<i>4 704 280</i>	<i>4 708 969</i>	<i>4 397 008</i>	-6,62%	1,37%
74 - dotations et participations	3 182 505	3 182 872	3 148 955	2 972 798	2 758 734	-7,20%	-3,51%
<i>dont DGF</i>	<i>2 407 546</i>	<i>2 431 161</i>	<i>2 394 544</i>	<i>2 139 633</i>	<i>1 908 727</i>	-10,79%	-5,64%
75 - autres produits	198 428	178 286	174 132	167 452	168 592	0,68%	-3,99%
013 - atténuation de charges	215 006	218 371	259 327	325 507	313 626	-3,65%	9,90%
76 - produits financiers	5 258	2 241	1 883	521	142	-72,63%	-59,43%
77 - produits exceptionnels (réels)	630 711	524 916	205 880	58 526	181 841	210,70%	-26,72%
Déduire produits des cessions (C/775)	477 393	496 000	121 363	10 300	150 100	1357,28%	-25,12%
<b>TOTAL RECETTES REELLES DE FONCT.</b>	<b>14 592 133</b>	<b>15 228 436</b>	<b>15 576 114</b>	<b>15 549 436</b>	<b>15 062 393</b>	-3,13%	0,80%

### L'évolution de la dotation forfaitaire

	2013	2014	2015	2016	2017
Dotation forfaitaire	1 713 447	1 637 386	1 359 605	1 089 586	945 000
Baisse annuelle en %		-4,44%	-16,96%	-19,86%	-13,27%
Baisse annuelle en valeur		-76 061	-277 781	-270 019	-144 586
Baisse / 2013		-76 061	-353 842	-623 861	-768 447

La diminution de nos propres recettes fiscales (-2,45%) provient de l'absence du «versement transport» qui est désormais perçu directement sur notre budget annexe «transport».

Les produits des contributions directes ne progressent que 0,33%, les taux de la fiscalité n'ayant pas été réévalué en 2016 par la ville de Gaillac.

La baisse des recettes de fonctionnement étant plus importante que celle des dépenses, nous amène à maintenir notre vigilance sur la gestion deniers publics dans les années à venir.

L'excédent 2016 dégagé sur la section de fonctionnement est de 1, 384 M€.

## 2.3 /// Les dépenses d'investissement

En 2016, le montant des dépenses consacré aux travaux sur la ville a dépassé les 3M€ dont notamment :

- 580 K€. pour la création de la gare routière et le nouvel aménagement urbain de l'esplanade La Clavelle. Un équipement permettant le contournement de l'hyper centre par les bus de ligne et la mise en sécurité des transferts de voyageurs, essentiellement scolaires. Conduite dans le cadre d'un réaménagement plus global, la gare routière est un équipement structurant qui a ouvert la requalification du quartier, la création d'un nouvel espace de vie, la valorisation d'axes de déplacement doux et le soulignement des trames vertes et bleues.

- La poursuite des plans pluriannuels avec :

- Le plan école : plus de 250 K€ investis avec notamment la création des préaux des écoles de La Voulte et Louise Michel et 15 K€. pour l'équipement numérique (TBI).
- Le plan route : 360 K€ investis pour sur les zones urbaines et rurales de la commune.
- Le plan de modernisation des équipements communaux : avec la réhabilitation du Gymnase Albert Camus (160 K€), les équipements sportifs et piscines.

- 100 K€, consacrés à la vie quotidienne : rénovation et équipement en éclairage public, espaces verts et aménagement de l'espace public.

- 489 K€. Consacrés à la conservation du patrimoine avec la réalisation de la première tranche du chantier de sauvegarde l'abbatiale Saint-Michel.

- La première tranche du déploiement de la vidéo protection est sur le point d'être mise en œuvre.

Il convient de rappeler que ces différents programmes de travaux s'intègrent totalement dans notre projet politique et les grands axes définis qui je vous le rappelle sont :

- La mobilité et l'accès aux services de transport ;
- La lutte contre les incivilités et l'insécurité ;
- La vie quotidienne et la qualité de vie ;
- L'attractivité et la sauvegarde du patrimoine.

## 2.4 /// Les recettes d'investissement

Le montant des recettes réelles de la section d'investissement est de l'ordre de 4, 4 M€. Il convient de souligner que 70% des dépenses d'investissement réalisés par la Ville de de GAILLAC sont financés directement grâce à sa capacité d'autofinancement, les subventions et les dotations. Chaque projet mis en œuvre fait l'objet d'une recherche systématique de cofinancements auprès de l'ensemble de nos partenaires institutionnels. Ainsi, seuls 30% de nos dépenses en matière d'investissement sont financés par le recours à l'emprunt.

Par ailleurs, il convient d'insister que le recours à l'emprunt, depuis le début de la mandature, a toujours été effectué en veillant à maintenir le même niveau d'endettement.





### 3. BUDGET PRINCIPAL 2017

Le budget principal 2017 sera défini sur le principe de la poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement accompagnée de la recherche de cofinancements.

Pour autant, **notre politique d'attractivité sera maintenue**. En effet, vecteur de développement économique et touristique notre politique d'animation et d'attractivité se poursuit autour du patrimoine et du vignoble. Le lancement d'un jumelage économique-culturel avec la Chine augure des projets au rayonnement national avec l'évocation d'une présentation exceptionnelle du Festival International des lanternes de Zigong à Gaillac dès 2017 et la préparation d'une exposition inédite des collections du Musée d'art de Pékin au musée des beaux-arts pour l'été 2018.

En parallèle, notre candidature au label Ville d'art et d'histoire est en cours d'instruction auprès de la Drac, elle est un formidable vecteur touristique.

Au niveau de l'investissement, nous continuerons la concrétisation de notre projet de mandat.

#### 3.1/// Fonctionnement

##### Les dépenses de fonctionnement

Concernant l'évolution des principales dépenses de fonctionnement, il conviendra de prendre en compte les évolutions suivantes.

Suite aux derniers transferts de compétences opérés vers la communauté d'agglomération en ce début d'exercice, **les charges de personnel** seront en net recul avec une diminution de 1,4 M€. Il en sera de même pour ce qui relève des **charges à caractère général** puisqu'elles devraient baisser de 430 K€

S'agissant des **autres charges de gestion courante**, ce chapitre suivra la même tendance que les dépenses de personnel et les charges à caractère général (pour les mêmes raisons) puisque la réduction des crédits sera de l'ordre de 1 M€, notamment :

- Contingent Service incendie transféré : 680 K€ ;
- Participation pour l'Aire d'accueil des gens du voyage : 63 K€ ;
- Subventions aux écoles privées, Francas et partiellement la MJC : 450 K€.

Toutefois, en matière de soutien à la vie associative, alors que de nombreuses collectivités n'ont pu maintenir leur niveau d'intervention du fait des contraintes budgétaires, la commune confirme sa volonté de soutenir l'action des associations gaillacoises. Ainsi, **le budget consacré aux subventions aux associations sera maintenu à un niveau constant** (compte tenu de ce qui a été exposé précédemment).

**Pour ce qui relève des charges financières**, il convient de mettre en avant la diminution de ce poste de plus de 14%, soit une économie de 356 K€ par rapport à l'exercice 2016. Cette gain est le fruit de notre politique de stabilisation du stock de dette.

## Les recettes de fonctionnement

**En matière de fiscalité locale**, la Communauté d'Agglomération devrait augmenter ses taux pour, d'une part, financer certains transferts de compétences (Gens du voyage, politique de la ville, investissement scolaire) et, d'autre part, pour moduler l'attribution de compensation.

Ce choix va générer un accroissement de la charge fiscale pour les habitants de GAILLAC de l'ordre de 750 K€.

Aussi, au moment du vote du budget principal, il vous sera proposé que les taux de la fiscalité directe de la Ville de GAILLAC soient révisés à la baisse afin de compenser au maximum l'impact de la hausse de la fiscalité de la Communauté d'Agglomération sur le contribuable Gaillacois.

### L'attribution de compensation :

Compte tenu de l'évaluation provisoire des charges transférées et de la modulation par la fiscalité, la nouvelle situation se décomposera de la façon suivante :

• Attribution de Compensation :	3.173 K€
• Modulation par la fiscalité :	259 K€
Total :	<u>3.432 K€</u>

• Montant total des charges transférées : 3.802 K€

Le détail des charges transférées est le suivant :

• Scolaire, péri scolaire	2,8 M€
• Voirie fonctionnement	241 K€
• Contribution SDIS	686 K€

Pour ce qui relève du produit des **autres recettes fiscales**, telles que le droit de place, la taxe sur l'électricité, la taxe sur la publicité, les droits de mutation, il est évalué à 1,2 M€, soit à un niveau comparable à celui de 2016.

Enfin, au niveau de la **Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** pour 2017, elle sera de nouveau largement en baisse de 145 K€ par rapport à 2016.

Pour mémoire, entre 2013 et 2017, la ville aura perdu environ 770 K€ sur sa DGF de base. Soit une perte totale cumulée de 1,8 M€ sur 4 ans.

**Les autres dotations et participations** dont notamment la dotation de solidarité urbaine et la dotation nationale de péréquation ne sont pas notifiées à ce jour. Les montants 2016 seront donc reconduits, soit un total de 819 K€.

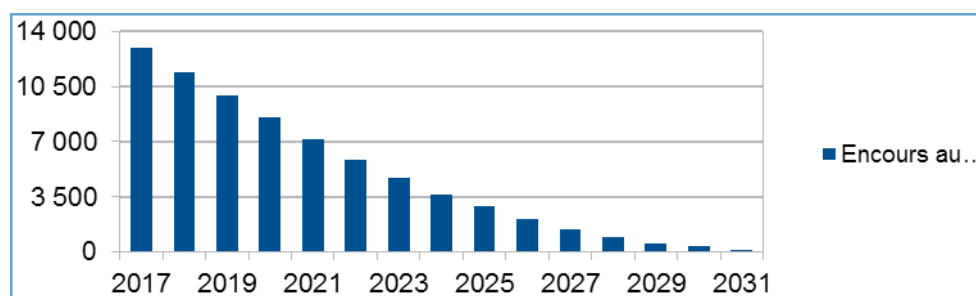
Il en va de même pour les autres dotations et participations, à l'exception des comptes 74718 et 7478 qui verront leur montant baisser sensiblement en raison du transfert à la Communauté d'Agglomération des recettes de la CAF ou de l'Etat liées à la réforme des rythmes scolaires ou aux activités périscolaires.

## 3.2/// Investissement

### Endettement

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'encours de la dette s'élève à 12, 958 M€ (moins 2 % par rapport à 2016)  
L'annuité 2017 sera de 1,9 M€ (intérêts et capital).

#### Profil actuel de la dette (en milliers d'euro)



#### Poursuivre le dynamisme engagé en matière d'investissement

Conformément à notre feuille de route, les principaux objectifs en matière de travaux de vie quotidienne et d'exécution des grands projets du mandat « Gaillac 2020 » se poursuivront.

Notre projet d'investissements 2017 sera de l'ordre de 4 M€.

Avec notamment :

- La création du Pôle multimodal à la gare ferroviaire dans le cadre des grands projets pour la croissance et l'attractivité des territoires GPCAT dont les travaux amorcés fin 2016 se poursuivront.
- Le projet de renouvellement urbain du quartier de Lentajou avec nos partenaires la communauté d'agglomération et Tarn habitat.
- Le projet espaces de vie avec la création du Skatepark à Pichery, la rénovation complète de l'aire de jeux au parc Foucaud, le lancement du projet de réhabilitation du marché couvert du Griffoul et le projet de réaménagement et de requalification de la Salle de spectacles.
- La continuation des plans pluriannuels : plan voirie, vie quotidienne et propreté avec un plan d'équipement en éclairage public d'une vingtaine de candélabres solaires.
- La préservation du patrimoine avec la seconde phase du chantier de l'abbatiale Saint-Michel et la création des réserves des musées.
- Le déploiement du plan de vidéo protection pour un budget de 320 K€.

- La modernisation des services et la rénovation des équipements communaux : avec la création du centre de ressource social, service innovant à la population en matière d'action sociale et de citoyenneté construit à partir des conclusions de l'ABS ; la rénovation des bassins des piscines d'hiver et d'été.

**Pour ce qui relève du financement** de nos dépenses d'investissement engagées et à venir, la recherche de financements extérieurs sera bien entendu une priorité afin de limiter le recours à l'emprunt et à éviter l'augmentation de la fiscalité directe.

À ce titre, près de 65 % du montant des travaux prévus trouveront l'origine de leur financement aux travers de l'autofinancement, de subventions et de dotations.





## 4. LES BUDGETS ANNEXES

### **Le budget eau**

Les recettes : le produit de la surtaxe eau

Les dépenses : le remboursement de la dette.

L'encours de la dette a 01/01/2017 s'élève à 1 103 K €.

L'annuité 2016 sera de 123 K€

Pour 2017, le montant de l'autofinancement prévisionnel permettant de réaliser des travaux sur le réseau sera d'environ 250 000 €

### **Le budget assainissement**

Les recettes : le produit de la surtaxe eau et l'aide à la performance épuratoire versée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Les dépenses : le remboursement de la dette.

L'encours de la dette a 01/01/2017 s'élève à 3 847 K €.

L'annuité 2017 sera de 348 K€

Pour 2017, le montant de l'autofinancement prévisionnel permettant de réaliser des travaux sur le réseau sera d'environ 200 000€

### **Le budget lotissement**

Les seules opérations retracées dans ce budget concernent l'apurement du déficit et le remboursement de la dette.

Le déficit total au 31/12/2016 s'élève à 350 504,79 €.

Une subvention de 100 000 € sera à nouveau versée en 2017 par le budget principal, l'objectif final étant de résorber le déficit.

L'encours au 01/01/2017 s'élève à 82 K €.

L'annuité 2017 sera de 15 K€

### **Le budget locations locaux**

Ce budget retrace les opérations suivantes :

- Camping
- MCEF
- Gendarmerie
- Logements sociaux Port Fabry
- Logements sociaux Sept Fontaines
- Ateliers Longueville
- Local rue de la Madeleine
- CESURE

Les recettes de ce budget sont constituées par les revenus (loyers) des activités ci-dessus, et les dépenses par des charges courantes et le remboursement des emprunts associés.

En 2016, il n'y aura pas de nouvelle opération.

L'encours au 01/01/2017 s'élève à 5 275 K €.

Compte tenu des réaménagements de dette en 2016, l'annuité 2017 sera de 446 K € contre 497 K € en 2016 et 600 K€ en 2015

**Le budget transport urbain**

Ce budget est clôturé au 31/12/2016 suite au transfert de la compétence Mobilité à la Communauté d'Agglomération.

Le Maire  
**Patrice GAUSSERAND**